



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 09-2026

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière adjointe de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 10 février 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 09-2026 : Règlement abrogeant le 16-2017 sur les ventes de garage

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 11 FÉVRIER 2026

Sylvie Lafleur
Greffière adjointe

Certificat de publication

Je, Sylvie Lafleur, greffière adjointe de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville de La Sarre le 11 février 2026

Sylvie Lafleur
Greffière adjointe